

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 16/10/2023
et publié ou notifié
le 16/10/2023

COMMUNE D' AISY SUR ARMANCON

Séance ordinaire du 13 octobre 2023

Date de la convocation: 06/10/2023

Membres en exercice : 9

L'an deux mille vingt-trois et le treize octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Olivier MURAT

Présents : 9

Présents : Thérèse BURGRAF, Olivier MURAT, Olivier CADART, Aymeric FOURRIER, Maude GUYOTOT, Roland BURGRAF, Sofie AUBLIN, Chantal BESANÇON, Marie-France MURAT

Votants : 9

Pour : 9

Représentés :

Contre : 0

Excusés :

Abstentions : 0

Absents :

Secrétaire de séance : Marie-France MURAT

Objet: Vote de crédits supplémentaires - aisy_armancon - 2023_46

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement	299.68	
615231	Entretien, réparations voiries	-299.68	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	299.68	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		299.68
TOTAL :		299.68	299.68
TOTAL :		299.68	299.68

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à AISY SUR ARMANCON, les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de
science
J.F. Lurist
Lurist

Le Maire,
Olivier MURAT

